



MAURE BADMINTON CLUB

FICHE ADHERENT SAISON 2020/2021

Identité

Nom : _____ Prénom : _____
 Date de naissance : ____ / ____ / ____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____
 Téléphone : _____ Portable : _____
 Mail : _____

Profession, compétences, centres d'intérêt (...) qui pourraient être utiles au club :

Suivi Badminton

La saison dernière, vous étiez :

- ☐ licencié au MBC
☐ licencié dans un autre club. Sigle et département du club : _____
☐ non licencié

100 % Badminton (magazine fédéral trimestriel)

- ☐ Pour 2.00 € supplémentaires, je souhaite être abonné à 100 % Badminton
☐ Je ne souhaite pas être abonné à 100 % Badminton

Droit à l'image

- ☐ J'autorise le MBC à utiliser des photographies de moi (ou de mon enfant pour les licenciés mineurs) dans le cadre des activités de l'association dans ses publications.
☐ Je n'autorise pas le MBC à utiliser mon image (ou celle de mon enfant)

Licenciés mineurs (à compléter par le tuteur légal)

- Je soussigné, M. _____ (Tuteur légal du licencié mineur),
 - autorise le club et les responsables désignés à prendre toutes les mesures nécessaires concernant la santé de mon enfant en cas d'urgence ou d'hospitalisation.
 - m'engage pour les entraînements à ne confier mon enfant à la responsabilité de l'éducateur qu'après m'être assuré de sa présence et à partir du moment où mon enfant est entré dans la salle.
 - m'engage à venir chercher mon enfant à la fin de la séance.

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :

VETERANS et SENIORS (joueurs nés avant 2003)

Horaires : le lundi à Maure de 18 h 30 à 23 h 00 (créneau libre)
 le mardi à la Chapelle Bouëxic de 19 h 00 à 22 h 00 (créneau libre)
 le mercredi à Mernel de 20 h 00 à 22 h 00 (créneau libre loisir / détente)
 le jeudi à Maure de 19 h à 20 h 30 (entraînement détente 1^{er} niveaux de compétition)
 le jeudi à Maure de 20 h 00 à 22 h 00 (entraînement compétiteurs confirmés)

Modalités d'inscription :

- une fiche d'inscription complétée et signée
- un chèque de 93 € ou 95 € à l'ordre du MAURE BADMINTON CLUB
- le certificat médical au verso de la fiche d'inscription
- la demande de licence complétée et signée

JEUNES (joueurs nés de 2003 à 2013)

Poussins (2011-2013), Benjamins (2009-2010), Minimes (2007-2008), Cadets (2005-2006), Juniors (2003-2004).

Horaires : le lundi à Maure de 17 h 00 à 18 h 30 (poussins) (joueurs nés en 2009 acceptés)
 le mardi à la Chapelle Bouëxic de 17 h 00 à 18 h 30 (poussins-benjamins)
 le mercredi à Mernel de 17 h 00 à 18 h 30 (poussins-benjamins)
 le mercredi à Mernel de 18 h 30 à 20 h 00 (minimes-cadets-juniors)
 le jeudi à Maure de 17 h 30 à 19 h 00 (benjamins-minimes)

Les minimes, les cadets et les juniors (selon leur niveau et leur disponibilité) peuvent être intégrés aux créneaux seniors et vétérans. Pour tout problème de catégorie d'âge ou de créneau, n'hésitez pas à nous contacter.

Modalités d'inscription :

- une fiche d'inscription complétée et signée (y compris l'autorisation parentale)
- un chèque de 76 € ou 78 € à l'ordre du MAURE BADMINTON CLUB
- le certificat médical au verso de la fiche d'inscription
- la demande de licence complétée et signée

Pour certains jeunes compétiteurs, un créneau Elite pourra être proposé.

BABYBAD (joueurs nés de 2013 à 2016)

Horaires : le jeudi à Maure de 16 h 30 à 17 h 30 (prise en charge à la sortie des écoles de Maure)

Modalités d'inscription :

- une fiche d'inscription complétée et signée
- un chèque de 76 € ou 78 € à l'ordre du MAURE BADMINTON CLUB
- le certificat médical au verso de la fiche d'inscription
- la demande de licence complétée et signée

CRENEAU DES FAMILLES PARENTS/ ENFANTS

Horaires : le samedi à la Chapelle Bouëxic de 10 h 30 à 12 h 30

Modalités d'inscription :

- une fiche d'inscription complétée et signée
- un chèque à l'ordre du MAURE BADMINTON CLUB (60 € ou 62 € pour les joueurs nés en 2002 ou avant, 50 € ou 52 € pour les joueurs nés entre 2003 et 2012, 30 € ou 32 € pour les joueurs nés après 2012).
- le certificat médical au verso de la fiche d'inscription
- la demande de licence complétée et signée

A NOTER

Tarif réduit pour la 3^{ème} licence dans une même famille

Possibilité de régler l'adhésion en plusieurs fois, en chèques vacances et/ou en coupons sport
Il n'est pas obligatoire de fournir un certificat médical chaque saison. Celui-ci peut être valable pour trois saisons. En l'absence de nouveau certificat, un questionnaire de santé doit être complété. En cas de réponse négative à chacune des questions, une attestation complétée et signée dispense de la fourniture d'un nouveau certificat médical.

Pour toute question (tarif, créneau, horaire, catégorie d'âge...), n'hésitez pas à vous renseigner auprès des dirigeants afin de vous proposer la solution la plus adaptée à vos besoins

DEMANDE DE LICENCE 2020/2021

Remplissez en lettres capitales et signez en 2 exemplaires ce formulaire. Conservez un exemplaire et remettez le second à votre Président(e) de club.

RENOUVELLEMENT LICENCE n° 0 (diffus)

CLUB

LIGUE

DEPT

NOUVELLE LICENCE

NOM

NOM DE JEUNE FILLE

PRENOM

SEXE : FEM. ☐ MASC. ☐

ÂGE

NATIONALITÉ

MÉTIER

ADRESSE

VILLE

PAYS

CODE POSTAL

TEL. FIXE : + 33 (0)

TEL. MOBILE : + 33 (0)

EMAIL

[illegible]

PREMIERE PRISE DE LICENCE		RENOUVELLEMENT DE LICENCE	
► IGNORER LE CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTREDICTION Téléchargez ICI le formulaire unique et obligatoire du certificat médical	Si mon certificat médical a + de 3 ans Fournir un nouveau certificat Téléchargez ICI le formulaire unique et obligatoire du certificat médical	Si mon certificat médical a - de 3 ans Répondre au questionnaire de santé et fournir une attestation Téléchargez ICI le questionnaire de santé (formulaire Carls N°15699) et l'attestation	Ignorer le nouveau certificat médical Téléchargez ICI le formulaire unique et obligatoire du certificat médical

100% BAD

LE MAGASIN OFFICIEL
DE LA FÉDÉ
A SEULEMENT 2 €
4 NUMÉROS PAR SAISON

Rappel : Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé, un certificat médical datant de moins d'un an doit obligatoirement être fourni pour le renouvellement.

☐ OUI, JE SOUHAITE RECEVOIR 100% BAD EN VERSION PAPIER ET AU FORMAT NUMÉRIQUE CONSULTABLE SUR MYFED.FR

☐ OUI, JE SOUHAITE RECEVOIR 100% BAD UNIQUEMENT SOUS FORMAT NUMÉRIQUE CONSULTABLE SUR MYFED.FR

☐ POUR LES -17 ANS, OUI JE SOUHAITE RECEVOIR 100% PLEINY AU FORMAT PAPIER TOUTS LES 3 MOIS.

ASSURANCE :

Le sous-suscripteur, ci-dessous désigné, déclare avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels, auxquels la pratique sportive peut l'exposer [art. L32-14 du code du sport]. Dans ce cadre, je déclare avoir reçu connaissance et compris les modalités d'assurances présentées dans le notice d'information assurance FFBAO ci-jointe, et de la possibilité de souscrire à l'une ou l'autre des options proposées.

Je prie de l'épouse de base indiquer dans mon licence est de 0,32€ TTC. Je peux ne pas y adhérer et le signaler par écrit auprès de mon club à l'aide du formulaire de refus mis à ma disposition (procédure obligatoire).

La souscription d'une option complémentaire A ou B se fait à l'aide du bulletin d'adhésion individuelle téléchargée depuis le site internet de la FFBAO : rubrique assurance.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE :

— Article 1232-103 : « Il interdit à tout titulaire d'une autorisation de contrôle prévue par le code de la santé publique de se opposer par quelque moyen que ce soit aux mesures d'urgence prises par le préfet de département ou le préfet de police en vertu de l'article 1232-102. »

LES RESPONSABLES LÉGAUX DES ENFANTS MINEURS SONT TENUS DE REMPLIR L'AUTORISATION D'INTERVENTION CIDESSOUS

JE SOUSSIGNÉ(E) : M. ☐ MME ☐ MIEU ☐ **NOM**

AGISSANT EN QUALITÉ DE : ☐ PÈRE, ☐ MÈRE, ☐ TUTEUR, ☐ TUTRICE,

autorise pour mon fils (ma fille, mon pupille) le responsable du club à faire intervenir les services de santé publics en cas d'accident corporel de l'enfant.

NOM DE L'ENFANT **PRÉNOM**

IE /

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉgal

NIVEAU DE GARANTIES DE L'ASSU

1/ une Garantie Responsabilité Civile obligatoire : vous assurez pendant la pratique de votre activité proactive FfBaD contre les conséquences financières des dommages corporels et matériels que vous causez à d'autres tiers. Tous les détails sur le site internet de la FfBaD.

2/ une garantie Accident Corpeur non obligatoire : la FfBaD assure l'attribution de ses licenciés sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels, auxquels la pratique sportive peut vous exposer.

Dans ce cadre, la FfBaD propose à ses licenciés trois formules d'assurance :

- Une garantie « Accident Corpeur de base » incluse dans la licence ;
- Deux options complémentaires A et B permettant d'augmenter les montants garantis par la garantie de base.

Pour le détail de ces garanties vous êtes présentés ci-dessous et dans les notices d'information GENERALI référencées « Assurance FfBaD » en libre consultation sur le site internet de la FfBaD.

[illegible]

Assistance rapatriement
Prestations délivrées par EUROPE Assistance
contrat n° 58.222.892
appelée le +33 (0)1.41.85.81.02

Rapatriement : frais décès
Frais médicaux à l'étranger (1) :
152.500 €

NATURE DES DOMMAGES	OPTION A 10 112 € TTC	OPTION B 19 662 € TTC
Déca	20 000 €	40 000 €
Indemnités journalières	40 000 €	80 000 €
Déficit Fonctionnel Permanent	30 € par jour pendant 365 jours	60 € par jour pendant 365 jours

MODALITES D'ADHESION AU CONTRAT

Le licencié ayant postulé à la licence FFBD peut convenir automatiquement ou libre des modalités de paiement qui lui sont applicables. Le licencié peut également bénéficier de la garantie de base¹ ou accident² par un *procédure obligatoire*, directement auprès de son club et à l'aide du FFBD. Si le licencié refuse des garanties accordées à l'encontre de son site internet de la FFBD, il devra bénéficier d'une garantie plus étendue qu'à travers des options complémentaires. A et B, le licencié devra utiliser le bulletin d'adhésion déjà en ligne sur le site internet de la FFBD. Le paiement de la licence est dû à l'augmentation des garanties sans règle d'indemnité auprès d'AJAC Courtaige, 14 rue de Cligny, 75311 Paris cedex 09.

aiac
COURTAGE

Charte du bon vivre du Maure Badminton Club

Tout membre de l'association qu'il soit joueur, dirigeant, éducateur, bénévole, parent ou responsable légal pour les mineurs s'engage à prendre connaissance de cette charte, la lire et la respecter.

1. COTISATION – DOSSIER D'INSCRIPTION

L'accès aux créneaux de jeu libre et d'entraînement ne pourra se faire qu'à partir du moment où le joueur aura réglé sa cotisation et rendu son dossier d'inscription complet.

2. RESPECT DU MATERIEL – RANGEMENT

Chaque joueur s'engage à respecter le matériel mis à sa disposition pour la pratique de l'activité. Il aidera à la mise en place des terrains. A la fin de la séance, il participera activement au rangement, et s'assurera que le matériel est remis à sa place et en bon état.

Lors des phases de jeu libre, le MBCiste devra fournir les volants de manière équitable avec ses coéquipiers.

3. RESPECT DES PERSONNES

Chaque licencié s'engage à respecter l'ensemble des acteurs du club : dirigeants, encadrants, partenaires, adversaires, supporters... Il fera également tout son possible pour diffuser une image positive et porter haut les couleurs du club sur et hors des courts, à domicile comme à l'extérieur.

Il est demandé aux joueurs et joueuses présents sur les créneaux d'entraînement, un minimum de rotation sur les terrains afin que tout le monde puisse jouer, mais également faciliter l'intégration des nouveaux licenciés, et développer le collectif.

4. PONCTUALITE et ABSENCES

Le joueur fera tout son possible pour se présenter à l'heure et en tenue de badminton sur les séances encadrées.

Un jour de déplacement (compétitions, interclubs, stages...), le MBCiste ayant un imprévu s'engage à prévenir le plus tôt possible afin de limiter la perturbation de l'organisation.

5. COMPETITIONS INDIVIDUELLES

Chaque membre du club peut participer aux compétitions individuelles à sa guise. Dans le cas, d'une inscription via le club, le joueur s'engage à respecter les délais et les règles d'inscriptions précisées par la commission « compétitions seniors ».

En cas d'absence ou modification d'inscription, le responsable devra être mis au courant le plus rapidement possible.

6. VIE DU CLUB

Chaque joueur s'engage à être acteur de la vie du club par sa présence et sa participation au quotidien mais aussi sur les différentes manifestations organisées par le club. Toutes les bonnes actions seront bienvenues : encourager, supporter, accompagner les joueurs ; servir un café ; préparer un gâteau ; scorer un match ; ... et plus si affinité !

7. ASSEMBLEE GENERALE

A l'issue de la saison, chaque MBCiste sera convié à l'Assemblée Générale de l'association, qui sera l'occasion pour lui de partager un moment de la vie du club et participer aux décisions importantes. A défaut de pouvoir participer, il pourra confier sa voix à n'importe quel autre membre du club.

Les dirigeants du club vous souhaitent de passer une bonne saison sous les couleurs du MBC !

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé ».



Tableau des catégories d'âge

Tableau
adoption : CA du 26/09/2015 et BF du 26/06/2016
entrée en vigueur : 01/09/2016
validité : 2016 à 2020
secteur : ADM
remplace : Chapitre 2.1.T1+2016/1
nombre de pages : 1

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

TABEAU DES CATEGORIES D'AGE

Saison	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22
Vétérans	1977 et avant	1978 et avant	1979 et avant	1980 et avant	1981 et avant
né(e)s en					
Séniors	1978* et 1999*	1979* et 2000*	1980* et 2001*	1981* et 2002*	1982* et 2003*
né(e)s entre					
Juniors	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
né(e)s en					
Cadets	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
né(e)s en					
Minimes	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
né(e)s en					
Benjamins	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
né(e)s en					
Poussins	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
né(e)s en					
Minibad	2010 et après	2011 et après	2012 et après	2013 et après	2014 et après
né(e)s en					

** inclus*

TABEAU DES CATEGORIES DE COMPETITION DES VETERANS

Les joueurs(ses) entre 35 et 40 ans sont "seniors", autorisés à jouer en "vétérans 1"

Saison	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22
Vétérans 1	1978 à 1982	1979 à 1983	1980 à 1984	1981 à 1985	1982 à 1986
né(e)s en					
Vétérans 2	1973 à 1977	1974 à 1978	1975 à 1979	1976 à 1980	1977 à 1981
né(e)s en					
Vétérans 3	1968 à 1972	1969 à 1973	1970 à 1974	1971 à 1975	1972 à 1977
né(e)s en					
Vétérans 4	1963 à 1967	1964 à 1968	1965 à 1969	1966 à 1970	1967 à 1971
né(e)s en					
Vétérans 5	1958 à 1962	1959 à 1963	1960 à 1964	1961 à 1965	1962 à 1967
né(e)s en					
Vétérans 6	1953 à 1957	1954 à 1958	1955 à 1959	1956 à 1960	1957 à 1961
né(e)s en					
Vétérans 7	1948 à 1952	1949 à 1953	1950 à 1954	1951 à 1955	1952 à 1956
né(e)s en					
Vétérans 8	1947 et avant	1948 et avant	1949 et avant	1950 et avant	1951 et avant
né(e)s en					



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :
Pas de certificat médical à fournir. Simplemment attester, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :
Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



ATTESTATION

Je soussigné(e),

NOM : _____

PRÉNOM : _____

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date : _____

Signature du licencié : _____

Pour les mineurs :

Je soussigné(e),

NOM : _____

PRÉNOM : _____

en ma qualité de représentant légal de :

NOM : _____

PRÉNOM : _____

atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et a répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date : _____

Signature du représentant légal : _____